

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue
Principale, le 21 septembre 2009 à 19h30.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Messieurs Richard Vermette, conseiller au siège numéro 1, et Daniel
Quirion, conseiller au siège numéro 2, sont absents.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire,
Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière,
agit comme secrétaire.

Tel qu'exigé par la loi un avis de convocation fut délivré à chaque élu.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux
membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-09-261

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric
Lapointe et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. SOUMISSION : DYNAMITAGE CAP – RANG 10
4. AUTRES ITEMS :
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CLÔTURE DE LA SESSION

3. SOUMISSION : DYNAMITAGE CAP – RANG 10

2009-09-262

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur
invitation pour le dynamitage d'une côte dans le rang 10 (correction
profil Dixième rang – révision 1) ;

Considérant que trois compagnies ont déposé des soumissions et
qu'elles se lisent comme suit :

Giroux et Lessard Ltée	52 148.25 \$
Forages La Chaudière inc.	55 490.93 \$
R.J. Dutil et Frères inc.	69 418.13 \$

Les taxes sont incluses.

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services du plus bas soumissionnaire soit Giroux et Lessard Ltée pour la somme de cinquante-deux mille cent quarante-huit dollars et vingt-cinq sous (52 148.25 \$) incluant les taxes.

4. AUTRES ITEMS :

En l'absence de conseiller, aucun point ne fut ajouté à l'ordre du jour.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée aux membres du conseil.

6. CLÔTURE DE LA SESSION

2009-09-263

Il est proposé par Monsieur Eric Laponte, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 20h29.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.